

■ **S.I. Carroz-Devant en liquidation**, à Lully (VD), société anonyme dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 11.02.2004, p. 14). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.  
Journal no 5174 du 18.05.2004  
(02276858 / CH-550.1.003.915-1)